



Mairie de Saillans
1 Place Maurice Faure
26340 Saillans
Mail : accueil@mairiedesaillans26.fr
Tel : 04 75 21 51 52

N/Réf : 2022-026

Saillans, le 09 février 2022

Motion du conseil municipal de Saillans contre la fermeture annoncée d'une classe élémentaire en 2022.

La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) nous a annoncé la fermeture d'une classe élémentaire à Saillans pour la rentrée scolaire de septembre 2022. Cette décision nous surprend et, si elle devait être confirmée, n'est pas acceptable.

La Directrice de l'école élémentaire a fait part de son inquiétude par un courrier daté du 01 février 2022 adressé à Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Elle avance dans ce courrier des arguments que nous confirmons, notamment sur les programmes immobiliers actuellement en cours sur notre commune. La projection d'un accroissement de la population à court terme est attestée. Cette augmentation démographique est structurellement avérée depuis plusieurs années, corollaire de l'attractivité de Saillans.

Nous confirmons aussi que cette fermeture de classe entrainera inévitablement des cours multiples avec des effectifs élevés, notamment en cycle 3, dans des classes de petite surface faisant partie d'un bâtiment datant de la fin du 19^{ème} siècle. Les conditions d'apprentissage des enfants seraient alors considérablement détériorées.

Cette annonce est d'autant plus intolérable que notre commune a beaucoup fait et continue à faire beaucoup pour ses écoles et ses écoliers.

Les investissements récents principaux sont :

- La construction de 3 salles de classes dans une structure pouvant encore évoluer pour une extension
- Des travaux d'isolation thermique
- Des aménagements intérieurs des classes en 2021 pour 35 000 €
- De l'équipement informatique avec des tablettes, du matériel de vidéo projection, du câblage en 2021 pour 17 000 €
- Un aménagement intérieur et une amélioration thermique de la « salle des maîtres » prévus en 2022 pour 50 000 €

Bien sûr la commune participe aussi financièrement et logistiquement aux classes découvertes et aux activités culturelles, avec notamment des spectacles de théâtre en partenariat avec une association locale.

Et, particularité saillanonne, nous offrons depuis plusieurs années au mois de juin aux élèves quittant le cycle primaire pour partir dans le secondaire, un baptême de l'air en avion, symbolique de leur envol hors de l'école de Saillans.

Le Conseil municipal se prononce contre la fermeture d'une classe élémentaire à Saillans en septembre prochain et demande à l'Inspection Académique de la Drôme de revenir sur sa décision, dans l'intérêt des enfants, de leur réussite scolaire comme de leur épanouissement.

Le Maire
et son Conseil Municipal